



École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1 (450) 461-5903 (450) 658-4770

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LUNDI 26 MAI 2014

Monsieur Thierry Pépin est absent.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Bazinet, président du conseil d'établissement, propose l'ouverture à 19 h 09.

2. Nomination d'une secrétaire.

Madame Sophie Morin sera la secrétaire de la rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie Brodeur propose l'adoption de l'ordre du jour avec le point ajouté. Elle est secondée par Monsieur Christian Huppé.

Ajout au point 18 : comité de parents

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 mars 2014

Quelques corrections doivent être apportées au procès-verbal du 17 mars :

Au point 4 : Enlever la note « À revoir » et laisser les suivis qui sont notés.

Au point 6 : Ajouter un « s » au mot « dispensées ».

Au point 8 : La dernière phrase du premier paragraphe devrait se lire comme suit : « Un contrôle des puces est effectué par le secrétariat. Une signature est requise à la réception de la puce et cette dernière doit être remise à la fin de l'année scolaire. »

Au point 20.2 : Ajouter un « e » au mot « dispensée ».

Au point 20.3 : inscrire : « le sujet a été traité au point 18.4 ».

Madame Stéphanie Thérioux propose l'adoption du procès-verbal du 17 mars 2014 avec les corrections apportées. Elle est secondée par Madame Christiane Rodrigue.

Adopté à l'unanimité

Suivis au procès-verbal : Monsieur Jacques Rivard nous informe que Madame Christiane Beaulieu, actuellement directrice adjointe à l'école Ste-Marie, a été nommée directrice de l'école de la Passerelle. Elle entrera en poste en juillet prochain. Le conseil d'établissement



souligne son intérêt à la rencontrer lors de notre dernière assemblée. Monsieur Rivard lui transmettra l'invitation.

5. Parole au public

Aucun public n'est présent

6. Sondage Dineurs

Monsieur Jacques Rivard présente les résultats des deux sondages.

Résultats du sondage réalisé auprès des parents utilisateurs du service des dîneurs cette année (sondage papier) :

- Taux de participation : 50% (63 répondants sur 110 utilisateurs)
- 30 personnes jugent que l'option du service de cette année est satisfaisante.
- 33 personnes recommandent l'option du service bonifié
- Des commentaires variés sont notés par les répondants, mais on aborde surtout la question des micro-ondes

Résultats du sondage réalisé auprès des futurs utilisateurs du service des dîneurs (sondage électronique) :

- Taux de participation : 82% (86 répondants sur 105 utilisateurs)
- 10 personnes favorisent le modèle de base.
- 76 personnes préfèrent l'option du service bonifié.
- Au niveau des commentaires, certains questionnent qu'il n'y ait pas de micro-ondes dans l'option du modèle de base, d'autres sont plutôt favorables à l'option bonifiée.

Suite au sondage effectué auprès des parents des élèves dineurs pour l'année 2014-2015, il est décidé que le service offert sera le modèle bonifié avec le ratio d'une surveillante pour vingt enfants. Proposé par Madame Christiane Rodrigue, secondé par Monsieur Christian Huppé.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Huppé souligne que selon les règlements de la CSP, on doit consulter les parents au deux ans à ce sujet.

7. Organisation scolaire 2014-2015

Monsieur Rivard nous présente le portrait de l'école pour 2014-2015. À cette date, nous prévoyons 19 groupes de maternelle réguliers : 377 enfants inscrits et un groupe de TSA 5 ans.

8. Photos scolaires

Monsieur Mathieu DesNoyers a établi un profil de soumissions pour trouver le photographe de l'an prochain, il nous le présente. L'école invitera trois soumissionnaires. Monsieur Bazinet reçoit plusieurs offres de photographes. Cette semaine les soumissionnaires seront déterminés. À la prochaine séance du CÉ, nous pourrons faire le choix.

9. Budget

Monsieur Rivard présente le pro forma du budget de l'école pour l'année à venir. Il est souligné que l'école sera probablement en meilleure posture financière compte tenu de la reconnaissance par le secteur de la spécificité de l'école La Passerelle. Ceci permet d'ouvrir un poste de TES à 25heures par semaine dès le début de l'année. Le service de garde reçoit aussi un montant puisque les enfants sont une heure de présence supplémentaire au service de garde lorsqu'on compare avec les enfants du primaire.

En lien avec le poste budgétaire qui concerne les nouvelles technologies, il est précisé que toutes les classes sont maintenant équipées de tableaux interactifs. Toutes les enseignantes recevront sous peu un iPad, elles pourront le connecter au tableau.

26052014-01

Le conseil d'établissement approuve le budget pro forma déposé par le directeur de l'école de la passerelle. Proposé par Maxime Bazinet, secondé par Christiane Rodrigue.

Adopté à l'unanimité

10.Journée « portes ouvertes » 5 juin

L'organisation de cette activité est rôdée, un autobus sera présent, les professionnelles seront disponibles aussi. Le CE aura un kiosque pour sensibiliser les parents à s'impliquer. Les éducatrices des CPE et des garderies seront aussi présentes.

11. Entrée progressive 2014

L'entrée progressive au préscolaire est encadrée par la commission scolaire. Pour cette année le mardi 2 septembre les enfants viennent en demi-groupe avec leurs parents pour une demi-journée. Les 3 et 4 septembre, tout le groupe est présent le matin. Le service de transport est offert le matin et le midi, le service de garde est ouvert. Le jeudi 4 septembre, la fréquentation est toute la journée.

12. Suivi convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ)

À la demande de Monsieur Christian Huppé, Monsieur Mathieu DesNoyers fait un suivi sur différents points de la convention de gestion. Nous devons vérifier si des ajustements sont nécessaires d'ici la fin de l'année. Selon les informations, la convention a été ajustée pour tenir compte des actions réalisées cette année. La façon de l'évaluer a été établie. Un suivi au niveau des notes des élèves dans les diverses compétences permettra de chiffrer certains résultats.

13. Suivi cour d'école (gazon artificiel)

Selon les dernières informations, il devrait être possible que les travaux soient réalisés avant la porte ouverte. On envisage une dépense autour de 16 000\$.

14.Principe d'encadrement des frais chargés aux parents pour 14-15

Suite à la demande des parents en début d'année, les enseignants ont identifié leurs besoins en matériel qui devrait être fourni par les parents. La liste de matériel a été envoyée à la librairie Larico pour évaluation réaliste des coûts. En se fiant sur leurs prix, la liste commune demandée à tous les parents totaliserait 35\$. En ce qui concerne la deuxième liste (celle qui est propre à chacune des classes), les enseignantes ont procédé au même exercice et le total varie entre 18 et 23 \$ selon le groupe. Le conseil d'établissement souligne qu'il serait bon d'indiquer au bas de la liste que les coûts ont été estimés à partir du prix régulier chez un détaillant local. Aussi, le conseil suggère de donner deux semaines aux parents pour se procurer le matériel de la 2e liste à partir de la date à laquelle il la reçoit.

Le conseil d'établissement approuve que la première liste de fourniture scolaire remise aux parents totalise 35\$ et que la seconde remise lors de la rencontre avec les enseignants et qui varie d'une classe à l'autre totalise entre 18 et 23\$. Proposé par Monsieur Maxime Bazinet et secondé par Monsieur Christian Huppé.

Adopté à l'unanimité

Une information est donnée par Monsieur Jacques Rivard à l'effet que le contrat avec le service du traiteur doit être renouvelé. Selon les informations de Monsieur Rivard, les parents, les enfants et le personnel du service de garde sont satisfaits des services de l'entreprise avec laquelle l'école fait affaire présentement. Il est apprécié que les commandes se fassent par internet (l'école n'a pas à les gérer), et que des repas de dépannage soient offerts.

La direction recommande de poursuivre le service de traiteur avec l'entreprise « Le Lunch.ca » pour l'année 2014-2015. Proposé par Madame Christiane Rodrique, secondé par Madame Nathalie Lefebvre.

Adopté à l'unanimité

15.Consultation sur les projets pédagogiques particuliers

La nouvelle politique de la commission scolaire sur les projets pédagogiques particuliers nous a été envoyée le 7 mai dernier. Monsieur Christian Huppé en résume les grandes lignes. La commission scolaire consulte tous les conseils d'établissement sur le sujet.

Le conseil d'établissement de l'école de la Passerelle exprime sa satisfaction quant à la politique sur les projets pédagogiques particuliers qui est présentée. Proposé par Madame Christiane Rodrigue, secondé par Madame Marie Brodeur.

Adopté à l'unanimité

16.Rapport annuel du CE (préparation)

Lors de l'assemblée générale de septembre, le directeur de l'école doit présenter son rapport annuel, mais le président du conseil d'établissement aussi. Monsieur Rivard acheminera à Monsieur Bazinet le rapport de l'an dernier afin qu'il puisse s'en inspirer.

17. Parole au personnel de l'école

17.1.1 Enseignantes

Plusieurs activités particulières ont eu lieu depuis la dernière rencontre du CE :

- Activité littéraire : appréciée par les enfants; quelques réticences de la part des enseignants dues à la promotion du livre de l'animatrice.
- Activité musicale : appréciée par tous.
- L'AVSEC a animé une activité sur l'intimidation, en lien avec notre plan de lutte; appréciée par tous.
- Plusieurs classes organisent des portes ouvertes, certaines font un spectacle pour les parents, une autre a fait une activité avec les grands-parents.
- Les deux classes qui avaient prévu aller à l'animalerie, la sortie a eu lieu et s'est bien déroulée.
- La semaine prochaine tous les groupes iront au camp Youhou!
- La dernière journée de classe se tiendra la kermesse le matin et un spectacle sera présenté aux enfants en après-midi.

17.2. Professionnelles

Tous les professionnels sont mobilisés par les deux transitions. Nous tentons de connaître davantage les enfants qui s'en viennent à de la Passerelle afin de répondre à leurs besoins le mieux possible et nous transmettons les informations concernant les jeunes qui fréquentent actuellement notre école, qui ont bénéficié de services et qui se dirigent dans les différentes écoles primaires.

Nous sentons que plusieurs enfants sont plus anxieux à l'approche de la fin de l'année scolaire, les enseignants en sont conscients; des moyens sont mis en place pour tenter de les apaiser.

17.3. Service de garde

Madame Nathalie Lefebvre nous présente un calendrier de sorties pour les journées pédagogiques pour l'année 2014-2015. Elle souligne que tous les endroits retenus sont capables d'accueillir un groupe de 220 enfants du préscolaire. Une TES sera présente à toutes les sorties, cet accompagnatrice est compté dans le coût chargé aux parents. À la demande des enseignantes, toutes les journées pédagogiques se passent à l'extérieur de l'école.

Le conseil d'établissement donne son accord au calendrier de sortie pour les journées pédagogiques au service de garde pour l'année 2014-2015. Proposé par Madame Marie Brodeur, secondé par Monsieur Maxime Bazinet.

Adopté à l'unanimité

17.4. Comité de parents

Monsieur Christian Huppé, représentant au comité de parents de la commission scolaire souligne que trois rencontres du comité se sont tenues depuis notre dernière rencontre. Quelques sujets qui ont été traités :

- Le trottibus : projet pour les élèves marcheurs afin qu'ils soient accompagnés par des parents. Une association fournit le matériel. Le projet est déjà vécu à Jacques-De Chambly et débutera à Salaberry.
- Des politiques ont été présentées : transport, projet pédagogique particulier, mauvaises créances.
- Une nouvelle commissaire a été nommée pour St-Bruno: madame Carole Vigneault. Elle a reçu récemment un prix de reconnaissance pour son engagement de la fédération des comités de parents.
- Une présentation a été faite pour aider à préparer une assemblée générale.

18. Autres sujets

La soirée de reconnaissance des bénévoles a eu lieu à la commission scolaire. Madame Karine Bergeron, bénévole que nous avions proposée et qui s'est beaucoup impliquée cette année, s'est présentée avec son mari et avec Monsieur Mathieu DesNoyers. Elle a apprécié cette soirée.

19. Levée de l'assemblée

Il est rappelé à tous que la prochaine et dernière rencontre se tiendra le lundi 9 juin. Il est possible que nous profitions de l'occasion pour souper ensemble. Nous pourrions nous rencontrer pour 18h00. Messieurs Bazinet et DesNoyers vérifient pour un traiteur.

Madame Sophie Morin propose la levée de l'assemblée, Madame Marie Brodeur seconde.